## **CONTRAT DE FRÉQUENTATION**

ACCUEIL DE LOISIRS D'UPIE JUILLET 2023

Le fait de remplir ce contrat vous engage financièrement.

#### Cocher les jours des semaines souhaitées (3 jours d'inscription minimum par semaine)

Le tarif tient compte du repas du midi (sauf les jours de sorties), du goûter.

L'accueil se fera de 7h30 à 9h00 et la sortie de 16h30 à 18h30

Toute réservation est dûe. Toute absence ou annulation sera facturée et ce quel que soit le motif, exception faîte en cas de maladie (uniquement sur présentation du certificat médical).

Tous les parents dont les enfants fréquentent le centre doivent avoir pris connaissance du règlement intérieur.

NOM: PRENOM: AGE:

ADRESSE POSTALE :

**ADRESSE MAIL:** 

Lu et approuvé le : Signature : Quotient familial (CAF/MSA) :

Jour /semaine	Du 10 au 13/07	Du 17 au 21/07	Du 24 au 28/07
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			

☐ Mon enfant est autonome, gestion de ses vêtements (blousons, baskets, gants, pulls,....)

## **DOCUMENTS NÉCESSAIRES ET OBLIGATOIRES**

Avant le premier jour de présence de l'enfant

### Dossier d'inscription

- Fiche de renseignement
- Fiche sanitaire de liaison
- Le contrat de fréquentation
- Bons CAF/MSA (si vous y avez droit)
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile extrascolaire avec l'individuelle accident.

#### **TARIFICATION**

Facturation en fin de séjour en fonction du quotient familial et du domicile :

- Pour les upiens  $\rightarrow$  19  $\in$  ou si QF < 1000 17  $\in$
- Pour les extérieurs → 21 € ou si QF < 1000 19 €

Toute réservation est dûe et sera facturée.

Le service enfance municipal "accueil de loisirs" n'est pas régisseur financier et ne peut donc pas recevoir de règlements. Le paiement se fait à réception de la facture par **Chèque à l'ordre du Trésor Public** à déposer ou à envoyer au Service de gestion comptable Nord Drôme ou par **virement**.

Service de gestion comptable Nord Drôme 25 avenue de romans 26000 VALENCE.

# A RENDRE IMPERATIVEMENT EN MAIRIE AVANT LE 23 JUIN 2023

# Attention places limitées

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail à partir du lundi 26 juin 2023 accompagnée du programme détaillé de la semaine.

Les enfants seront inscrits dans **l'ordre de priorité et dans l'ordre d'inscription** suivant (conformément au règlement intérieur) :

- 1) Enfants upiens inscrits pour 1 semaine
- 2) Enfants upiens inscrits 3 ou 4 jours
- 3) Enfants extérieurs inscrits pour 1 semaine
- 4) Enfants extérieurs inscrits 3 ou 4 jours dans l'ordre d'inscription